

# Les UNIMARC

## ou la difficulté d'accéder à l'universalité

par Dominique Lahary

**U**NIMARC, format d'échange universel, a connu en France un destin singulier. En effet, sous cette appellation, on dénombre deux formats d'échanges nationaux distincts, et différents du format universel.

### La pomme de discorde

L'article intitulé « L'affaire des liens » relate la genèse des deux formats sous lesquels sont diffusées les notices de la *Bibliographie nationale française* contenue dans la base BN-OPALE d'une part, et celles de la base BN-OPALINE d'autre part. Elles se distinguent entre elles et du format d'échange international dans leur utilisation des champs de liens utilisés pour le catalogage analytique.

### L'UNIMARC « officiel »

Il est publié sous l'égide de l'IFLA et du programme de contrôle bibliographique universel par K.G. Saur sous l'appellation *UNIMARC manual* en version anglaise et *Manuel UNIMARC* en version française. Ces deux éditions sont les seules à faire autorité. Elles présentent notamment l'intégralité des champs et sous-champs du format ainsi que deux utilisations possibles des liens entre notices de niveaux différents : lien numérique ou par imbrication de notices. Les champs du bloc 9XX, dit bloc des données locales, ne sont pas définis.

### L'UNIMARC BN-OPALE

C'est le format d'échange sous lequel se présentent les notices du CD-ROM de la *Bibliographie nationale française* et les notices de la base BN-OPALE disponibles sur le SBN. Il est communément appelé « UNIMARC BN ». Il se distingue du format officiel sur trois plans :

- Utilisation partielle des champs et sous-champs. Ceux qui sont utilisés sont énumérés dans la documentation fournie aux abonnés du CD-ROM et aux utilisateurs du SBN.

- Utilisation des champs de liens permettant les relations hiérarchiques entre unités bibliographiques (461 à 464) comme champs ordinaires, suivant la syntaxe :  
– \$t titre lié \$v numéro de volume \$y ISBN.

- Utilisation de cinq champs du bloc 9XX :  
– 900 forme rejetée d'un auteur personne physique ;  
– 910 forme rejetée d'une collectivité auteur ;  
– 950 forme rejetée d'un titre uniforme ;  
– 960 forme rejetée d'une vedette matière ;  
– 990 cote BNF.

Les informations fournies dans les champs 900 à 960 permettent aux systèmes importateurs de créer des index ou fichiers d'autorité avec renvois *Voir*.

### L'UNIMARC BN-OPALINE

C'est le format d'échange sous lequel se présentent les notices de la base BN-OPALINE disponibles sur le SBN. Il se distingue du format officiel sur trois plans :

- Utilisation partielle des champs et sous-champs. L'utilisation d'une partie d'entre eux est commentée dans la documentation fournie par Questel aux utilisateurs du SBN.

- Catalogage analytique par notices comprenant jusqu'à deux niveaux de sous-notices. Les sous-notices de 1<sup>er</sup> niveau sont introduites par une étiquette 002 non prévue dans le format officiel, celles de 2<sup>e</sup> niveau par une étiquette 003 également non prévue.

- Utilisation des champs suivants du bloc 9XX :

- 900, 910, 950: même utilisation qu'en UNIMARC BN-OPALE ;
- 942 et 946: zone de dépouillement ou de notice analytique ;
- 970 autorité commerciale (éditeur, distributeur, producteur, marque ou agence) ;
- 980 forme rejetée d'une autorité commerciale.

Les champs 970 et 980 correspondent à des fichiers d'autorité propres dans leur conception à la base BN-OPALINE.

### **Usages locaux d'UNIMARC**

Il peut naturellement arriver que des utilisateurs de systèmes de gestion de bibliothèque structurés autour d'UNIMARC utilisent certains champs de façon non prévue, notamment pour user les fonctionnalités propres de leur logiciel en termes de recherche et d'affichage. On peut penser que de tels aménage-

ments locaux ne portent pas à conséquence tant que la bibliothèque n'envisage pas d'exportation des notices bibliographiques. Or, l'exportation, ce n'est pas seulement la fourniture de notices à un établissement qui en aurait besoin pour son propre catalogue : c'est aussi la participation à un catalogue collectif. C'est pourquoi il est souhaitable que les utilisateurs de logiciels respectent les formats. Cette remarque vaut aussi pour les constructeurs.

Se pose enfin le problème de l'harmonisation de l'utilisation des champs de données locales du bloc 9XX, qui est développé dans l'article ci-dessous, « Les formats de données locales ».

### **Conclusion**

Avec trois UNIMARC nous atteignons la cote d'alerte et il est à souhaiter que

personne ne s'avise d'enrichir encore ce paysage quelque peu encombré. La Bibliothèque nationale avait annoncé en 1992 qu'elle s'attacherait à ce que les aménagements qu'elle a pratiqués soient validés par les instances du contrôle bibliographique international. Mais UNIMARC proposait déjà deux solutions distinctes de liens entre unités bibliographiques de niveaux différents. En ajouter deux autres serait proprement insupportable, et il va falloir trancher. En tout état de cause, le format UNIMARC, format d'échange mais aussi et de plus en plus format de catalogage, devra être enrichi pour répondre le plus complètement possible aux besoins du traitement de tous types de documents, et des échanges bibliographiques les concernant.